

Une dernière issue pour SCO : vendre Unix

Depuis qu'il s'est placé sous le Chapitre 11 de la loi américaine sur la banqueroute, une démarche qui vise à se donner un peu de délai avant la chute qui devient inéluctable, SCO n'a plus guère la maîtrise sur son avenir.

S'il veut sauver sa tête, à défaut de sauver les meubles, l'éditeur n'a plus d'autre solution que de trouver rapidement de l'argent frais. A défaut de faire payer IBM ou Red Hat dans un procès qui s'éternise autour d'un improbable détournement du code Unix, dont il est propriétaire, dans Linux !

Car avant d'évoquer la question, SCO doit aujourd'hui faire face à ses dépenses, en particulier les frais d'un procès fleuve qu'il pensait gagner, mais qui lui échappe depuis qu'un juge américain a reconnu la propriété des droits d'Unix à... Novell.

Un vrai sale coup que cette reconnaissance, tandis que Novell avec Suse Linux figure également dans le collimateur de SCO sur les droits du code Unix.

C'est pourquoi l'éditeur s'est résolu à vendre Unix, et s'est tourné vers le juge des banqueroutes afin d'obtenir son aval.

Il a, à ce titre, présenté une offre qui lui a été soumise par GD Management Corp., une firme ombrelle du fond d'investissement new-yorkais York Capital Management LLC. Qui se propose de racheter l'activité Unix de SCO contre 36 millions de dollars.

Et SCO doit faire vite, car GD Management impose ses conditions, en particulier un accord du juge des banqueroutes au plus tard le 9 novembre, afin de finaliser la transaction au plus tard le 7 décembre.

Il se murmure également qu'il faut aller vite car d'autres acquéreurs pourraient se mettre sur les rangs, créant une concurrence qui retarderait la vente et pousserait inévitablement SCO vers une sortie... définitive.

Ce dernier a affirmé qu'il poursuivra son activité après la vente. Mais que fera-t-il si son produit et ses clients ne lui appartiennent plus ? Et surtout, que lui restera-t-il une fois qu'il aura payé les frais de justice, les avocats, et indemnisé son écosystème ?